coles d'Egypte s'est trai-

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

28 donotes Abonnements

3 mois 6 mois LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

RÉCLAMES (- d• -) 3• page.....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉVÉNEMENTS

Le ministère est constitué. A l'œuvre, maintenant, pour le relèvement de la France. — La situation nouvelle: on repart pour assurer la restauration du pays. — Le danger bolche-viste. La menace contre l'Inde modifie les idées des Britanniques.

Le ministère est constitué. L'heure est venue de se mettre à l'œuvre. Il n'y a pas de temps à perdre pour essayer de sortir la France des diffi-

essayer de sortir la France des difficultés qui la paralysent.

Le nouveau Cabinet aura-t-il l'autorité voulue pour mener à bien l'œuvre formidable à accomplir ? Oui, disent la plupart des journaux. Il est incontestable que ce ministère renferme un lot sérieux de compétences et qu'il est présidé par un homme d'une rare énergie qui ne recule pas devant la besogne. Mais l'œuvre qui presse est de mettre de l'ordre dans nos finances et d'obtenir des recettes régulières ces et d'obtenir des recettes régulières qui doivent équilibrer le budget. Le nouveau ministre des finances songerait à réformer les impôts actuels. Il a, sans doute, de bonnes raisons pour cela, mais l'heure est-elle bien aux essais, aux expériences qui peuvent être décevants? Le temps presse. Il semble que le plus simple, pour le moment, eût été de tripler, quadrupler les impôts anciens afin d'atteindre les recettes indispensables, quitte à charaker ansuite à améliarer notre à chercher, ensuite, à améliorer notre système d'impôts en le rendant plus équitable. Comme il faudra payer de toutes manières, comme le contribua-ble doit s'attendre à être taxé trois ou quatre fois plus qu'autrefois, puisque le coût de la vie s'est élevé dans ces proportions, on eût évité ainsi les surrises de l'imprévu en assurant l'équilibre du budget.

Mais c'est là l'opinion du commun des mortels, de ceux qui voient les choses simplement. Un financier avisé espère toujours obtenir davantage par des innovations qu'il n'est pas possible d'apprécier... avant de les connaître. Le mieux est d'attendre les

Le ministère durera-t-il assez pour atteindre ce but ? Les avis sont partagés. Les.... décus estiment que ce ne peut être là qu'un ministère d'attente qui disparaîtra bientôt pour faire place à un Cabinet Poincaré-Briand. Tout est possible en politique. Il faudrait, en ce cas, déplorer cette comé-die préjudiciable à l'intérêt du pays.

Notre confrère de « Paris-Télégrammes » a mille fois raison lors-

« Les déplorables traditions du temps de paix d'après lesquelles les ministres étaient faits non pour le pays mais pour les intérêts des groupes ministériels qui, tour à tour, étaient affamés du pouvoir pour les bénéfices qu'il procure aux amis et egnnaissances, ne doivent plus être tolérées. Le parlementarisme en est maintenant à la page où l'on ne doit plus écrire que pour la France.

M. Millerand a ouvert les regards

sur le gouffre et, par le choix qu'il a fait pour composer la liste de ses collaborateurs, il a démontré qu'il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés auxquelles il allait se heurter.

Assurément son ministère ne sera pas appelé « le grand ministère », mais nous savons la valeur des mots. Les grands ministères n'ont le plus souvent accompli que de fort petites choses. Les génies sont généralement beaucoup moins heureux au contact des réalités que les hommes simplement intelligents, laborieux et probes. Le nouveau président du Conseil, à défaut de grands « as », paraît s'être entouré de collaborateurs simplement compétents. Selon la méthode anglaise, il a placé l'homme qu'il faut à la place qui doit être occupée.

Attendons, en conséquence, le nouveau ministère à l'œuvre avant de le juger et souhaitons simplement qu'il mette de l'ordre dans la maison française où tout va à vau-l'eau. Nous ne demandons pas un miracle à M. Millerand. Nous lui demandons d'accomplir du bon travail et de résoudre les problèmes économiques en suspens. L'équation est difficile, nous le sayons, mais comme M. Millerand ne s'est pas entouré cette fois de danseurs mais de calculateurs, nous avons l'espoir qu'il nous apportera une solution ».

Le Temps publie sur la situation pouvelle, un très intéressant article : " On a le sentiment, dit notre confrère, qu'on repart. Après un si long

arrêt dans l'obscur et l'incertain, il était temps. On ne dira jamais assez combien ce piétinement sur place de quatorze mois a déprimé le moral du

Il serait injuste de ne pas recon-naître que les retards de la paix, si préjudiciables au relèvement du pays, sont dus à l'intransigeance des anglo-américains. Mais tout a une fin. « Voici la paix et l'exécution de quelques-unes de ses clauses qui com-mence et la Société des Nations qui sort de l'œuf : Voici les pouvoirs publics renouvelés, et des mesures prises, emprunt et impôts, pour rétablir nos finances, et un projet de loi qui vise la réorganisation de notre armée, et toute une orientation qui se dessine. On a la sensation du mouve-ment. Sans doute le chemin apparaît difficile, hérissé d'obstacles. Mais il y en a un, et qui se voit, et on va y marcher. Et notre moral se relève. On verra bientôt de quoi la France est capable, quand on lui propose un travail utile et quand on lui montre un idéal pratique. un idéal pratique.

Mais à une condition : c'est qu'on exige, sans faiblesse, l'exécution du traité de paix, « aucunes concessions nouvelles à l'Allemagne coupable et impénitente; ensuite la concorde l'intérieur dans la liberté des croyances et des actes, toute la politique subordonnée au relèvement national, Quant aux sacrifices nécessaires, il les consentira; il ne se refuse qu'à ceux qui sont superflus. Impôts, oui, mais à condition d'économies. Quant au labeur, il est prêt, et au plus rude, pourvu que l'Etat ne prétende pas lui en imposer les conditions et lui en ravir les bénéfices.

Tout cela est certainement très exact. Si les partis veulent bien maintenir l'union féconde qui fit notre force pendant la guerre, la résurrection de la France est prochaine. Le a assez des divisions néfastes d'antan. « Il repart pour la vie, et laisse les intolérances, les étroitesses, es exclusivismes des partis derrière lui. L'espérance qui le soulevait tout entier au 11 novembre 1918, après de si longs mois qu'ent suivi de calme plat, recommence à souffler. Les voiles se gonflent déjà. Les cœurs rede-viennent allègres. Toute la France monte sur le pont. Et vous allez voir bientôt une admirable manœuvre et une merveilleuse traversée.

Lloyd George qui a fini par obtenir la levée du blocus russe, ce qui n'ira pas sans de graves inconvénients au point de vue de la sécurité européenne, commencerait-il à sentir le danger pour l'Angleterre

Un télégramme de Londres annonce que la flotte anglaise de la Méditerranée est entrée dans la Mer Noire pour protéger les républiques du Caucase contre les Rouges. On se préoccupe aussi, dit la même information, d'un envoi de troupes alliées pour barrer la route, sur ce point, aux troupes de Lénine.

C'est que les Républiques du Caucase forment la dernière barrière contre la ruée du bolchevisme vers l'Inde. a Perse n'offrant aucune résistance possible aux révolutionnaires russes.

Et la menace qui se dessine nettement vers l'Inde a fini par convaincre Lloyd George que le danger bolcheviste n'est pas un mythe pour les Bri-

Lénine qui prétend disposer de deux millions de soldats, ne se gêne plus pour fêter ses « victoires sur l'Entente »! Dans un de ses récents discours, il disait, d'après le journal de Bourtzeff:

Nous avons vaincu l'Entente impérialiste. L'ayant emporté sur l'Allemagne, l'Entente a tenté de briser la Russie. Cela lui eût été très facile s'il ne s'était pas produit la chose que Radela a prédite, à savoir l'inaccessibilité de notre sol brûlant à l'impérialisme étranger. Nous avons privé l'Entente de ses propres soldats. Ensuite, nous avons séparé de l'Entente les pe-

tits Etats, etc., etc. Cela ne suffit pas à Lénine. Il veut la « capitulation » de l'Entente. Et c'est pour cela qu'il ajoute une offensive de paix à l'offensive militaire.

La paix qu'il faut aux bolchevistes, dit l'organe de Bourtzeff, la Cause Commune: « ce n'est, certes, pas celle à laquelle aspire le monde. Ils ont personnellement besoin de la paix qui leur permettra d'étendre la guerre civile. C'est à cela qu'ils travaillent avec tant d'acharnement, se disant prêts à toutes sortes de concessions, affant même jusqu'à admettre des privilèges au capitalisme étranger en

Quelle nation aurait la folie de prêter une oreille attentive à ces promesses mensongères?

La Société des Nations, si elle veut assurer la paix mondiale, doit abattre le fléau bolcheviste. Beaucoup de fautes ont été commises, dit encore notre confrère russe, mais il faut considérer que la Russie et l'Europe sont maintenant au point culminant du danger. Seule une confiance mutuelle peut sauver du péril extrême. La Société des Nations, l'union de tous les peuples de l'Europe non-bolchevi-sante peuvent reprendre la lutte con-tre la barbarie bolcheviste sur des bases nouvelles, qui amènera la victoire suprême et la paix durable. Alors, la Russie renouvelée deviendra un élément actif de la Société des Nations pour le bien de l'humanité

Lloyd George qui voit la menace dirigée vers l'Inde, sera moins disposé, sans doute, à traiter avec un parti qui rêve de bouleverser le monde en assurant le triomphe de l'anarchie. La France ne saurait perdre de vue que sans la résurrection d'une grande Russie, sans la reconstitution d'une puissante alliance Franco-Russe, nous n'empêcherons pas, dans un avenir plus ou moins éloigné, la revanche fatale de l'Allemagne !..

INFORMATIONS

Les adieux

de M. Clemenceau

A l'issue de la séance tenue mardi soir par le conseil suprême, à laquelle M. Clemenceau assistait pour la dernière fois, le président de la conférence de la paix a été l'objet de la part des chefs de gouvernements el ipotentiaires alliés, d'une manifestation de sympathie spontanée, qui empruntait aux circonstances, à la personnalité de ses auteurs et au souvenir de l'œuvre réalisée en commun depuis un an, un caractère profondément émouvant.

M. Clemenceau, très ému, a profondément remercié MM. Lloyd George, Wallace, Nitii, Matsui qui ont, tour à tour, exprimé le regret que la collaboration de M. Clemenceau à leurs travaux prit fin.

Pas de récompense nationale M. Clemenceau ayant été avisé que, dans certains milieux, on était dispo-

sé à ouvrir une scuscription en vue de lui offrir une récompense nationale, telle que l'achat d'une terre en Vendée, qui constituerait une sorte de « don de la nation », a déclaré ce matin, bien qu'il soit très touché de cette marque de gratitude, qu'il ne voulait rien accepter et que, même si l'offre lui était formulée par les pouvoirs publics, il maintiendrait sa décision de refuser toute donation.

Le 63° ministère

de la République Le cabinet Clemenceau avait été formé le 16 novembre 1917 ; il aura

donc eu vingt-six mois d'existence. Le nouveau est le 63° que nous ayons depuis l'avenement du régime actuel. C'est le 4 septembre 1870 que commença à fonctionner le premier ministère de la troisième République, celui du général Trochu, auquel deait succéder M. Adolphe Thiers.

Les 62 ministères ont duré 49 ans. 1 mois et 10 jours : la moyenne de l'existence d'un cabinet revient donc 9 mois et 16 jours. Ajoutons que certains, comme le cabinet Waldeck-Rousseau, dura 3 ans moins 19 jours, et le premier cabinet Clemenceau, 2 ans, 8 mois et 25 jours (25 octobre 1906 au 20 juillet 1909).

D'autres eurent une existence éphénère, comme le cabinet de Rochebouet, en 1877, qui dura 24 heures, et celui de M. Ribot, constitué le 17 mars 1917, qui tomba 72 heures après.

L'élection sénatoriale de l'Inde

Voici les résultats du scrutin pour l'élection sénatoriale des établissements français de l'Inde :

Votants: 109. M. Flandin, sénateur sortant, résident général à Tu-nis, 100 voix (élu) ; M. Martineau, directeur au ministère des colonies, ancien gouverneur, 4 voix.

Une grossière manœuvre

La « Post » préconise la tactique suivante contre la livraison des coupables: « Le gouvernement menacerait l'Entente de publier les crimes commis par les nationaux de l'Entente pendant la guerre; à la suite d'une interpellation, l'Assemblée Nationale manifesterait son sentiment à ce sujet. Une active propagande contre les crimes de l'Entente serait également faite par les associations.
« L'Entente céderait vraisemblable-

Défilé de troupes françaises à Berlin

Des troupes françaises, britanniques et italiennes, attachées aux diverses missions des alliés, sont arrivées à Berlin. Des foules énormes étaient aux gares pour voir les sol-dats débarquer des trains. Les Britanniques et les Italiens sont allés en automobiles rejoindre leurs quartiers; les Français au contraire, ont marché en colonne. Ils ont passé sous la porte de Brandebourg. Il n'y eut aucune manifestation hostile de la part du

Les trafics illicites

Nous avons publié, mardi, dans notre service des dépêches, que 22 perquisitions avaient été opérées à Paris et dans la banlieue.

Ces perquisitions ont été faites chez un certain nombre d'industriels à la suite d'une enquête qui aurait démontré que pendant la guerre, ces industriels, ayant passé des contrats avec l'Etat pour la fourniture d'obus et de matériel de guerre, avaient don-né une autre destination aux matières premières : acier et fonte, mises à leur disposition.

L'Entente et le bolchevisme

Le « Temps » dit que la nouvelle d'une importante expédition britannique dans le Caucase, donnée par des journaux anglais, ne paraît pas exacte. Il ne s'agirait, assure-t-on que de l'envoi de quelques unités d'instructeurs, et surtout de matériel, aux peuples du Caucase, dont l'indépendance vient d'être reconnue par l'Entente, afin de leur permettre de lutter contre la menace d'invasion bolche-

Les mesures américaines

contre les Indésirables M. Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a demandé au congrès de voter un crédit 450.000 dollars pour mettre en application la loi sur la vérification des passeports et de permet-tre au département d'Etat d'envoyer à l'étranger des agents qui aideraient à empêcher l'entrée des indésirables aux États-Unis.

Le prix de la vie augmente en Angleterre

Les statistiques publiées par la Labour Gazette montrent une nouvelle augmentation du coût de la vie. Les principales denrées alimentaires accusaient, au début de janvier de cette année, une augmentation moyenne de 136 0/0 sur les prix de juillet

Le chargé d'affaires

allemand à Paris Ce matin, le gouvernement allemand a demandé, par l'intermédiaire du gouvernement suisse, l'agrément du gouvernement français à la nomination de M. Mayer de Kaufbeuren, comme chargé d'affaires à Paris. Le gouvernement français a donné cet agrément mercredi.

Chambre des Députés

---<>E<>---

Séance du 20 février 1920 La Chambre décide de nommer une Commission de 33 membres pour étudier la proposition de modification au règlement.

M. Lugol propose d'inscrire en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance la discussion d'un projet relatif à l'amélioration des pensions. La proposition est renvoyée à la commission des crédits.

Senat

Séance du 20 février 1920 Le Sénat valide diverses élections sénatoriales et décide d'élire au scrutin de liste, dans ses bureaux, la commission des affaires étrangères.

---<>綴<>---

Y aura-t-il quelque chose de changé?

Nous avons souvent cité, dans ces colonnes, les interventions courageuses et énergiques de M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, contre les gabégies, contre les passe-droits, contre le gaspillage effréné des deniers publics.

Aux faits scandaleux qu'il signalait, nous en avons signalé beaucoup qu'il ignorait. A vrai dire, il ne pouvait pas tout savoir.

Il était heureux toutefois, qu'il y eut un homme comme lui qui ne crai-gnît pas de monter à la tribune du Parlement pour signaler les faits scandaleux qu'il connaissait.

M. Brousse a fait réparer de nom-

breuses... erreurs, très connues mais dont personne ne voulait parler. Ils ne sont pas légion ceux qui osent se dresser contre les voleurs, ceux qui prennent la défense de ce

pauvre public, cet éternel tondu. M. Brousse n'a pas hésité à porter ses investigations dans les diverses administrations où règnent le désordre, la gabégie.

Mais pendant combien de temps a-t-il parlé dans le désert ? Aujourd'hui, M. Emmanuel Brous-

se est, dans le nouveau ministère, sous-secrétaire d'Etat aux finances. Applaudissons à sa nomination. Tous les braves gens qui ont suivi la campagne de salubrité publique me-née par M. Brousse, applaudiront

Député, M. Brousse était réduit à signaler les faits honteux de gabégie qu'il avait constatés.

Ministre, il pourra frapper les auteurs, les profiteurs des gabégies.

En cette période de rénovation sociale, il serait triste qu'on ne fit pas rendre gorge aux malandrins qui ont laissé pourrir les denrées du ravitaillement, ou qui ont vendu à gros bénéfices le stock immense de matières accumulées pour les besoins des

Et puis, il y a également les mar-chés passés de gré à gré, selon le bon plaisir des maîtres du jour, en faveur d'amis, de camarades, marchés dont les prix exagérés font bondir d'indignation tous ceux « du métier ».

Le rôle du nouveau sous-secrétaire d'Etat aux finances est lourd. Mais les campagnes qu'il a menées, les renseignements précis qu'il a réunis, qu'il a même signalés souvent, les facilités d'investigation, de recherche qu'il a à cette heure, sont autant d'atouts qui lui permettront d'avoir la satisfaction de faire rendre justice au public exploité, spolié, en France et dans le Lot, depuis 5 ans. LOUIS BONNET.

--->>><----Mérite agricole

L'Officiel de ce jour publie de lon-gues listes de décorés du mérite agricole.

Nous avons suivi, nom par nom, la liste des heureux et distingués pro-Nous avons constaté qu'il y en

avait de tous les départements, sauf du Lot. Et ces récompenses honorifiques sont attribuées, dit-on, à ceus qui, pendant la guerre, ont exécuté

qu'au bout les travaux agricoles, in-dispensables à l'alimentation du pays. Nous ne répéterons pas les éloges adressés à nos vaillants agriculteurs, femmes, enfants, vieillards qui, en l'absence des mobilisés, ont assuré les travaux agricoles. Toutefois, nous pouvons rappeler que pendant et après la guerre, pendant la période électorale surtout, on a parlé « des vaillantes, laborieuses, admirables, dévouées, patriotes populations de nos belles campagnes du Lot », etc.,

Tout cela n'est donc qu'un cliché à l'usage de politiciens et d'administrateurs? Car, en vérité, comment se fait-il que ces éloges verbaux et verbeux ne soient pas suivis de la récompense d'un bout de ruban?

Oui, dans les listes des titulaires du « poireau », il n'y a pas un agriculteur lotois. En revanche, nous relevons les noms d'un capitaine de dragons, d'un capitaine chef d'escatrésorier de syndicat des ouvriers vanniers, d'instituteurs de Paris. Tout cela a trait à l'agriculture,

comme on le voit. Les paysans du Lot qui se sont crevés pendant la guerre sont ignorés. C'est l'habitude.

L. B.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7° dont les noms suivent:

Bayle Jean: soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 2 mars 1915, devant Somme-Suippes (Champagne). A été cité.

Balusson Robert-Victor-Adrien: soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 9 mai 1915, devant Roclincourt (attaques de l'Artojs).

devant Roclincourt (attaques de l'Artois).

Bach Dieudonné: soldat brave et dé-voué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 2 mars 1915, devant Somme-Suippes. A été cité Suippes. A été cité. Bardinal Léonard : soldat brave et dé-

voué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 30 avril 1917, au plateau de Moronvillers, (Attaques de Champagne.)

Barbiot Léopold: soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Mort glorieusement pour la france, le 18 février 1915. A été cité.

Bazille Pierre-André : soldat brave et lévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 17 février 1915, devant Perthes-les-Hurlus (Champagne). A élé

Une lettre i édite de G mbeita

L'Eclair publie une lettre inédite datée du 2 février 1875), de Gambetta à M. Ranc. Cette lettre, fait remarquer l'Eclair, atteste une intime communauté de vues entre Gambetta et notre nouveau ministre des finances. Nous en détachons les passages sui-

L'impôt, comme je le crois, ne doit. rien prélever sur la partie du revenu net obligatoire à l'existence. Où commence cet obligatoire, cette obligation fiscale? Aux charges qui laissent apparaître un excédent, aux indices xacts des revenus superflus ? Il faudrait alors une taxation d'office intelligemment appliquée.

Les meilleurs impôts sont toujours ceux qui sont connus », disait e petit père Thiers. En effet, ceux-là ne soulèvent aucun murmure.

Il ne faudrait pas trop se fier aux apparences extérieures. Si vraisemblables que puissent paraître les pré-somptions légales, l'évaluation des fortunes sera toujours arbitrairement établie, et pourra être la source de grandes injustices.

Les projets de réforme ne sauraient être trop étudiés par des spécialistes afin de donner aux impôts une base certaine, exempte d'abus, exclusive de tout arbitraire, de toute inquisition, de toute persécution de la part de l'agent taxateur. Eviter les dfficultés contentieuses à résoudre, assurer le rendement des impôts sans vexa-

Contributions directes

M. Lagarde, surnuméraire à la direction des contributions directes du Lot, est nommé contrôleur de 3° classe dans le département de la Marne. M. Cluzel, surnuméraire à la direcion des contributions directes du Lot, est nommé contrôleur de 3° classe dans le département du Pas-de-Calais.

M. Marmiesse, surnuméraire dans le département du Lot, est nommé contrôleur adjoint stagiaire à Cahors. M. Lafon, surnuméraire à titre provisoire dans le département du Lot, est nommé contrôleur adjoint stagiaire à Cahors.

Lycée Gambetta

Aux anciens élèves du Lycée L'Association des anciens élèves du Lycée Gambetta » a conçu le projet d'élever, dans la cour du Lycée, un monument à la mémoire des cama-

rades morts pour la France. Les membres de cette association ont été individuellement prévenus et à peu près tous ont déjà envoyé leur offrande généreuse. L'Association s'adresse cette fois à

tous ceux qui ont vécu une partie de leur adolescence sur les bancs de notre vieille école. Elle en connaît le drille (école d'aviation), d'un préposé d'octroi, d'un artiste peintre, d'un car les diverses étapes de leur sort nombre ; mais elle ignore la résidence

sont ignorées au Lycée, si leurs noms

y sont soigneusement conservés. Nous demandons à la presse locale qui généreusement veut bien nous y aider, de porter jusqu'à eux l'appel que nous faisons pour que l'hommage dû aux camarades vaillants soit digne de leur sacrifice. Qu'ils veuillent bien nous envoyer leur adhésion et leur obole, suivant la mesure et l'intensité de leurs souvenirs.

Nous sommes sûrs que tous, sans exception, feront cet acte de tendre camaraderie et de reconnaissance patriotique.

Envoyer adhésion et souscription à M. MANHIABAL, trésorier de l'Asso-

> Le Président, Docteur AUSSET.

Baccalauréat

Parmi les candidats reçus définitivement aux examens du baccalauréat (2° partie, philosophie), nous relevons le nom de M. Roger Boutary, surveillant au Lycée Gambetta. Nos félicitations.

Cercle Gambetta

L'Assemblée générale des Membres du Cercle, qui devait avoir lieu le 24 janvier courant, est renvoyée à une date ultérieure.

Une convocation personnelle sera adressée à chaque Membre pour lui faire connaître le jour et l'heure de la réunion.

Mairie de Cahors

Nous rappelons qu'à partir du 25 janvier 1920, les bureaux de la Mairie seront fermés les dimanches et jours de fête, à l'exception du bureau de l'Etat-civil qui sera ouvert de 9 heures 30 à 11 heures 30 pour recevoir les déclarations de décès, à l'exclusion de toutes autres affaires.

** Le Maire de Cahors a l'honneur de prévenir la population qu'une distribution de charbon sera faite à la Mairie, du 23 au 27 janvier inclus. Pourront se présenter, les familles qui n'ont pas reçu de charbon depuis le mois de novembre dernier, et dont

les noms commencent par les lettres: D. E. F. G. H. I. J. K. Ceux qui auraient été omis dans les précédentes distributions, voudront bien faire connaître leurs noms à la Mairie.

Prière de se présenter avec la carte de sucre du chef de famille. Nota. — Les bons de charbon seront périmés huit jours après leur

Chambre de Commerca

date.

Au cours de sa réunion du 17 janvier, la Chambre de Commerce a, ainsi que nous l'avons publié dans notre dernier numéro, procédé à la nomination de son bureau pour les années 1920-1921.

Au compte rendu que nous avons publié de cette réunion, nous devons réparer une omission.

La Chambre de Commerce du Lot a nommé, par acclamations, M. Calméjane-Course trésorier honoraire.

Aux viticulteurs La Commission de répartition du sulfate de cuivre et du soufre, a l'hon-

neur de prévenir les viticulteurs du département, qu'ils doivent faire leurs commandes dans leurs mairies respectives.

La Commission.

Lou Gorrit del Quercy

Le temps est brumeux, les gens se hâtent emmitouslés vers le lieu de rendez-vous : Le Palais de la Fédération de l'Epicerie. Au contrôle presque tout le monde présente sa carte individuelle de sociétaire. Nous revoyons de vieux Quercynois faisant leur première sortie depuis la guerre. Le bureau des perceptions à l'entrée est encombré.

M. le Docteur Ganiayre préside, M. le Docteur Fontanille, sénateur du Lot, est salué et félicité chaleureusement Nous voyons aussi Mouliera, membre fondateur et bienfaiteur « del Gor-rit », venant en sociétaire à l'assemblée extraordinaire annoncée. La jeunesse insouciante, en atten-

dant l'assemblée, danse au son de

l'orchestre Hebert. M. Boutet, Vice-Président et Commissaire de la salle prend notes et inscriptions pour la partie Concert. M. Salgues est très entouré au paiement des cotisations 1920.

M. Mayat remplissant toujours à merveille les fonctions de régisseur annonce, vers 16 h. 30, la partie concert précédant l'assemblée générale extraordinaire. En deux minutes chaises et fauteuils furent alignés. Au premier rang : M. le D^r Fonta-nille, sénateur, M. Mouliéra ainsi que les présidents ou délégués des sociétés Ouecynoises avant répondu

à notre invitation. M. Roques Henri, fils de M. Eugène Roques un des membres fondateurs « del Gorrit », nous joue avec beaucoup de talent, des morceaux de musique au violon: « Rêveries de Schumann Reine joyeuse »

Melle Frances tient l'auditoire sous le charme d'une charmante poésie : La Brise ».

M. Canap: le fou rire succède à la douce poésie; toujours le même dans sa gaîté communicative, nous fit admirer son esthétique, invita les dames à prendre son cœur, les critiqua même en les comparant à la bonté des hommes et finit en nous annonçant qu'il a enfin une auto.

Ce fut ensuite une charmante et mignonne artiste, toute jeune et jolie, Mlle Lysiane. Malgré son jeune âge elle nous récita d'une façon parfaite plusieurs petits monologues. Elle fût applaudie longuement de toute la salle et dût revenir à 2 reprises différentes à la demande générale: vraiment un grand talent se découvre dans cette charmante enfant que nous verrons un jour célèbre.

Mme Bertrand d'une belle voix chaude et prenante, nous chanta « la vie de Bohême », l'air de « Mimi » et « Cocorico », fini dans de longs bravos.

M. Ganiayre, notre Président, tout en remerciant tous les gracieux artistes de leur précieux concours annonça l'Assemblée générale extraordinaire ouverte. Il présente d'abord aux sociétaires et amis au nom du Conseil les vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Il fit ensuite la lecture d'une lettre, envoyée par le secrétaire général, M. Michaud féli-citant, au nom « del Gorrit », honoraire. M. le D' Fontanille de son élection au siège de sénateur du Lot.

Les trois modifications aux statuts, motivant l'assemblée, furent lues et approuvées à l'unanimité. Done « lou Gorrit » fera officiellement des colonies de vacances et pourra accepter les subventions de la ville de Paris pour son œuvre. « Les Petits Parisiens dans le midi » et deviendra, en plus, société de secours mutuel en cas de décès. La caisse permettant dès maintenant d'assurer un secours pécunière à tout décès de sociétaire.

M. Hébert reprit son pupitre et de plus belle les danseurs furent les maîtres de la Salle jusqu'à 19 heures passées.

Nous terminons ce compte rendu en remerciant tous les dévoués collaborateurs qui font des matinées « Del Gorrit » un lieu de réunion toujours des plus goûtés de la colonie Lotoise de Paris.

Tous nos remerciements au Comité des Fêtes qui, dès maintenant, s'occupe pour la Fête de Février d'une grande matinée de Gala qui remplacera le grand bal de nuit annuel, par suite de la pénurie de charbon, la Préfec-ture de Police interdisant les bals de nuit. L'on nous promet des artistes des grands théâtres de Paris et un dans une Salle de 1er ordre. M. Bouttet s'en occupe, c'est tout dire. A tous, au nom du Conseil, nous vous disons merci.

Le Rapporteur,

Sapeurs-pompiers

L'élection des membres du conseil départemental appelé à élire un représentant des sapeurs-pompiers au conseil supérieur auprès du ministre de l'intérieur, aura lieu pour les compagnies de Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré et Souillac, le 25 janvier

Ecole nationale d'arts et métiers

La circulaire ministérielle fixant les conditions d'admission au concours de 1920 et le programme des connaissances exigées pour les Ecoles nationales d'Arts et Métiers, sont déposés à la Préfecture (1re division), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Hausse illicite

M. Caillou, commissaire de police, a dressé procès-verbal pour hausse illicite à un commerçant de Cahors.

Accident

Le nommé Martinez, ouvrier travaillant sur la ligne Cahors-Moissac, aux Cluzels, est tombé d'un mur d'une hauteur de 4 mètres.

Dans la chute, Martinez s'est grièvement blessé à la tête et sur diverses parties du corps.

--> <---

LES CAMPAGNES

(1914-1919)

(Suite)

Nous commençons le 12 novembre une série de mouvements destinés à rétablir l'ordre de bataille et cantonnons successivement à l'Ouest, au Nord et au Sud de Rambervilliers.

Enfin, dans la matinée du 18, nous partons allègrement de St-Michel-sur-Meurthe pour aller cette fois cantonner au delà de la frontière. La marche est rude et longue, surtout pendant la traversée des anciennes lignes de tranchées au Ban-de-Sapt. Une grand'halte est faite au Col de Chilimont. Du feu ayant été fait sur l'emplacement d'une grenade probablement enterrée, cinq hommes sont blessés par suite de l'explosion de la grenade. A la tombée de la nuit, la frontière est franchie à l'Ouest du village de Saales et les unités du Régiment défilent enfin peu après dans le village de Bourg-Bruche. La population, très française, nous accueille avec joie. E.-M., C. H. R. et ler Bataillon cantonnent à

Bourg-Bruche. 2º Bataillon à la Salcée, 3º Bataillon à Colroyla-Roche, 7º B. I. C. à Baurupt.

Continuant le mouvement prévu pour les unités du 10° C. A., le Régiment se rend le 19 de Bourg-Bruche à Rothau et le 7º B. I. C. va cantonner à Neuviller, ifinéraire par la grand'route St-Dié à Strasbourg, qui suit constamment la vallée de la Bruche. Le Régiment arrive à Rothau où les habitants ont pavoisé leurs maisons et acclament nos soldats. Un concert et une retraite aux flambeaux ont lieu au milieu de l'enthousiasme général.

A Mulbach et Lutzelhausen, l'accueil qui nous est fait le 20 novembre par la population, n'est pas moins enthousiaste que précédemment.

Le Régiment descendant toujours la vallée de la Bruche se dirige le 21 vers Strasbourg. La population des villages, délivrés depuis 24 houres à peine de la présence des troupes allemandes, vient audevant du Régiment et l'accompagne ensuite sur plusieurs kilomètres. Dans l'après-midi, l'E.-M., la C, H. R., les 1er et 3º Bataillons cantonnent à Enzheim; le 2º Bataillon cantonne à Dachstein. Pendant ce temps, us campement est allé préparer le cantonnement dans la zone de stationnement définitive (Camp retranché de Strasbourg).

Le 22, à 7 heures, départ des 1er et 3e Bataillons pour faire partie du défilé des premières troupes françaises dans Strasbourg; la C. H. R. rejoindra plus tard. Le 2º Bataillon arrive le matin dans la

ville et participe au service d'ordre. A 10 heures, le Général Gouraud et les premiers éléments de la 20° D. I. entrent dans Strasbourg ; la 131° D. I. vient ensuite, le 7° suivant les 41° et 14e R. I. Les troupes défilent de la porte de Schirmeck à la place Kléber, où les honneurs sont rendus aux cendres du Général au passage devant la statue, et les unités yont se masser sur les avenues aboutissant à la place de la République (ancienne place du Kaiser). Sur tout le parcours des troupes, la foule acclame l'Armée et la France, saluant en nous leurs libérateurs. Après le salut aux Drapeaux, dislocation des troupes. Les 1er et 3e Bataillons rentrent à la Caserne Margarethen où le cantonnement a été préparé la veille. Les locaux de troupes, les chambres d'officiers et de sous-officiers, et les cours sont dans un état de malpropreté repoussante. Le soir, instal-lation à la caserne, La C. H. R. arrive d'Enzheim. Dans la soirée, la ville présente un aspect féerique et une enimation extraordinaire : lumières et drapeaux à profusion, joie générale, chant de la Mar-

Certes, le loyalisme des Alsaciens-Lorrains ne faisait aucun doute pour nous tous, mais cet accueil vibrant et ému a dépassé nos prévisions. Nous retrouvons en Alsace de bons Français dont la longue séparation de leurs frères n'a pu émousser les sentiments d'attachement envers la mère-Patrie. Aussi, en cette atmosphère de fête, toutes les souffrances passées sont oubliées et le souvenir de ces journées de triomphe restera jamais présent dans nos mé-

(A suivre).

Gajarc

Conseil municipal. - Séance du 18 jan-

Présidence de M. Bramel, maire. 10 conseillers présents. M. Pons est nommé M. le maire dit qu'il n'a pas encore en mains l'état complet des finances communelles quales quales que le complet des finances communelles quales qu

nales, que le percepteur n'a pu encore ar-rêter d'une manière complète.

La situation est embrouillée et le déficit ne permettra pas cette année de faire grand

Dès les comptes arrêtés, il en donnera connaissance au conseil et les fera connaître au public, n'acceptant pas d'en prendre la responsabilité. En raison du retard apporté par la pré-fecture à la désignation des délégués administratifs au bureau de bienfaisance, il est impossible de régler un certain nom-

bre de questions, urgentes cependant. Sont nommés pour l'établissement des listes électorales politiques et agricoles,

M. Gazeau, et pour juger les réclamations MM. Bétille et Pons.
M. le maire dit qu'il s'agit, en présence de l'augmentation des dépenses, de cher-cher des revenus nouveaux. Il dit qu'à St-Céré on a établi un droit sur le stationnement sur les marchés, qui a fait monter le bail des droits de place à quelques milliers de francs de plus. Il propose d'étudier cette question. Sont nommés commissaires : MM. Andrieu, Pons et Cassayre

Cyprien.

M. le maire dit qu'il a reçu un grand nombre de demandes de concessions au cimetière qui est déjà trop exigu. Il y a lieu d'en étudier l'agrandissement.

Sont nommés commissaires pour l'étude de la question : MM. Maillebiau, Bétille et Cassayre Auguste.

M. Andrieu, adjoint, demande que le garde-champêtre ait une tenue qui le fasse respecter des revendeurs les jours de foire.

Le conseil adopte cette proposition. La séance est levée à 16 heures. En terminant, nous devons exprimer le regret que le public se désintéresse des ances du conseil municipal. Il brillai par son absence. Nous espérons que doréavant nos concitoyens tiendront un peu

plus à savoir ce qui se passe, afin de juger sainement les actes du nouveau conseil et de la municipalité. Société de chasse la « Diane Cajarcoise ». - Il vient de se constituer à Cajarc une

Société de chasse ayant pour but la destruction des sangliers et des renards, dont les statuts ont été déposés à la préfecture. Ont été nommés : Président d'honneur : M. Albert Duphé nieux; président : M. Bramel, banquier

secrétaire-trésorier : M. Daynac, agent-voyer; commissaires : MM. Couzy Paul Antony Cassayre à Cajarc, Soulié à Salvagnac et Gazeau à St-Bérot.

Directeur des battues : M. Mirabel; di-

recteur adjoint ; M. Espitalié; piqueur M. Cournède à Gayffier. Nous ne saurions trop engager les pro-

priétaires dont les champs sont ravagés ar les sangliers, à aider la nouvelle So ciété en en faisant partie, soit comme membres participants, soit comme mem bres honoraires. Il y va de leur intérêt de faire détruire les animaux qui leur causent de sérieux préjudices.

Gourdon

Dans les P. T. T. — Notre aimable com-patriole Mlle Constant, aide-employée au bureau de poste de Gourdon, vient d'être nommée dame-employée à Montargis Nos félicitations.

L'Etincelle - La Société « L'Etincelle : a donné, dimanche dernier, un intéressant match de foot-ball, sur le terrain de Moro-

les lieux pour admirer et encourager les joyeux ébats de notre belle jeunesse

Salviac

La foire mensuelle. - Notre foire du 20 janvier n'a pas eu son importance en raison de la sièvre aphteuse qui sévit dans la région : notre foire n'était pas interdite par un arrêté préfectoral.

Il convient de ne rien exagérer. Il importe certes d'obéir aux prescriptions de M. le Préfet, mais ces prescriptions ne visent pas la suppression du commerce local. Il y avait des animaux que des

paysans avisés avaient conduit et il aurait dû y en avoir davantage, aucune prescription légale n'interdisait en effet de conduire les bêtes en foire. Voici les cours pratiqués : bœufs, 150 fr. les 50 kilos, d'attelage, 2.500

4.800 fr. la paire; bouvillons, 1.800 2.250 fr. la paire. Foirail aux moutons. Beaucoup d'amenés, vente assez active aux cours de 200 fr. les 50 kilos pour les gras. Moutons gras, de 120 à 200 fr.

Marché à la volaille. Poulets, 3,25;

poules, 3 fr.; lapins, 1,80 le demi-, Bakou 1.962, Lianosoff 420, North kilo; oies, 6 fr.; canards, ,75 le de-

mi-kilo; œufs et baisse, 4 à 5 fr. la Peu de grains sous la halle aux

grains. Pommes de terre, 20 fr. l'hectolitre; noix, 110 à 120 fr. l'hectolitre.

Paris, 11 h. 58.

CONTRE LES BOLCHEVIKS Foch en Pologne

De Londres: On confirme dans les milieux compétents la prochaine arrivée du maréchal Foch à Varsovie. On a la certitude que sa présence permettra à la Pologne de s'organiser pour résister à l'attaque imminente de l'armée rouge.

Des opérations offensives sont même envisagées pour le printemps, mais le maréchal Foch n'y participera pas. Il laissera seulement un nombreux état-major français auprès du général Pilzudski.

Pourtant ...

De Londres: L'intervention des Alliés en Russie paraît probable. L'Angleterre enverrait des forces importantes dans le sud, tandis que la France et l'Italie auraient la charge de défendre la Pologne et les Etats occidentaux de Russie. Cependant on est incertain sur l'acceptation de cette intervention par l'Italie.

A la Chambre

Cet après-midi, à la Chambre, déclaration ministérielle et interpellation. Le débat qui s'engagera immédiatement après la lecture de la déclaration ministérielle et qui portera sur la politique générale du Cabinet sera, vraisemblablement, très court. On votera aussitôt sur la question de confiance.

LOOM W Guillaume serait fou!...

Le Daily Mail donne sur le Kaiser d'intéressants détails envoyés par son correspondant à La Haye. Guillaume serait fou depuis un an. Son état serait devenu subitement si sérieux que des docteurs allemands ont été mandés de Berlin et sont attendus d'un moment à l'autre.

(La nouvelle n'a rien d'invraisemblable, Guillaume étant un dégénéré et un avarié).

Les Albanais protestent

A la suite des communications suivant lesquelles les puissances alliées autoriseraient les Yougo-Slaves à étendre leur autorité sur l'Albanie du nord pour arriver à un compromis entre l'Italie et la Yougo-Slavie, une délégation albanaise sollicite de la Conférence une audition qui lui permette de défendre les droits du peuple albanais.

Navire en perdition

De New-York: Contrairement à ce qui été annoncé, il a été impossible de transborder les passagers du paquebot Powhatan. Tous les efforts tentés pour prendre le navire en remorque ont échoué.

SULLETIN FINANCIER

Paris le 20 janvier 1920

Séance bien moins active que la veille. Les déclarations du nouveau ministre des finances ont été l'objet des conversations boursières.

Les changes se sont encore tendus et nos rentes ont été irrégulières. Le 3 0/0 est revenu à 58,10, le 5 0/0 a progressé à 88,60, le 4 0/0 1917 est ferme à 71,35 et le 1918 à 71. Crédit National 501,

Les Banques sont restées soute-nues. Banque de Paris 1.424. Crédit Lyonnais 1.450. Union 1.184. Les valeurs russes ont été irrégu-

lières, le 4 1/2 1909 a valu 40,50. On a recherché surtout les naphtifères, dinaire Sucreries d'Egypte s'est trai-tée à 860, la part à 1.665, Foncier Co-Société d'applications automobiles

Caucasian 74. Le Platine a eu de bons

Les pétrolifères ont été simplement

Les diamantifères ont été peu trai-

tés, De Beers 1.395, Jagersfontein 312.

Mines d'or fermes. Randmines 171,50, Crown mines 155, Modder-

Valeurs de caoutchouc soutenues,

Financières 306, Malacca 275, Padang

En valeurs diverses, l'Air Liquide

Les sucres ont été plus calmes, l'or-

a progressé à 519 l'action et à 3.390

soutenues, Mexican Eagle 580, Shell

655, Royal Dutch 41.650.

achats à 765.

fontein 401.

Siège Social : Route Nationale SOUILLAC (Lot)

Section Autos. Moteurs et Eucles Réparations et mise au point. - Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. —

Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage. Section Transports Transports de Marchandises par Camions. - Autos. - Location d'automobiles pour

Courses et Tourisme. Section Electricité Installations B. et H. Tension. - Postes transformateurs. - Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamos et Magnètos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etu-

des. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel. Télégrammes : GARAGE, Soullige. TÉLÉPHONE : 4. 55 197822

Agents demandés pour Lot

par la Société d'Epargne des Rétraités et sa fitiale la Société Foncière, la plus avantageuse et importante Société d'épargne et de construction, 30 années d'exis-tence, 200 millions cap. scuscrits, 1.000 maisons construites, aucun cautionnement exigé, placem. facile, t. bien rétribué. S'ad.: à M. G. Dieudonné de la Barrière, inspecteur, à Puymirol (Lot-et-

POMMES DE TERRE

Je suis vendeur de Pommes de terre de loutes variétés, par wagon complet et par 50 kilos. Demander les prix à M. Louis LEGOFF, à Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).

ETUDE

M. Georges FONTANGES

DOCTEUR EN DROIT AVOUÉ A FIGEAC (Lot)

Extrait D'UN JUGEMENT PRONONCANT LE DIVORGE

Article 200 du code civil

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 19 juillet 1919)

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Figeac, le neuf octobre mil neuf cent dix-neuf, enregistré et signifié. Entre: Monsieur Joseph CABRI-DENS, marchand tailleur, demeu-rant et domicilié à Figeac, rue Ca-

Et: Madame Alice GIRARD, cou-turière, épouse de Monsieur Joseph CABRIDENS, demeurant à Figeac,

rue Gambetta,
Il appert que le divorce a été prononcé au profit dudit Monsieur Joseph CABRIDENS, entre lesdits
époux et aux torts et griefs de la
dame Alice GIRARD, qui a été condamnée aux entiers dépens de l'insrue Gambetta,

Pour extrait : A Figeac, le vingt janvier mil neuf G. FONTANGES.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

Le Droit de l'Enfant

LES BATAILLES DE LA VIE

Georges OHNET

Elle l'avait donc regardé du haut de sa grandeur, quand il était venu, avec les principaux chefs de service, dîner chez son père, à l'occasion de la clôture de l'inventaire. Il lui avait paru petit, très noir, avec des cheveux frisés qui lui cachaient le front, et maigre comme un homme qui vit de privations. Il est vrai que David, à cette époque, envoyait à sa famille la presque totalité de ses appointements afin d'éteindre quelques dettes contractées aux heures difficiles, et qu'il ne gardait, par devers lui, que juste ce qu'il lui fallait pour ne pas mourir de faim. Et si mal vêtu, avec des cravates roulées en corde et des souliers à semelles épaisses comme ceux des camionneurs de la fabrique.

Il demeurait muet devant elle, pen-

sif, la bouche triste, le regard dans le vague, à moins qu'elle ne lui tournat

le dos; alors, ses yeux la dévoraient,

caressant ses belles épaules, sa nuque ronde sur laquelle bouclaient les pe-

tites mèches folles de ses cheveux noirs et brillants. Elle avait décidé que cet homme à idées devait être un imbécile. Et, pendant deux ans, ce n'était pas Monsieur Lebarbier qui lui aurait assuré le contraire, lorsque, soudainement, l'horizon changea.

Herbelin se rappelait avec une dé-licieuse satisfaction ce moment décisif de sa vie où, sans transition, de par la puissance de sa personnalité, du jour au lendemain, du dernier rang il s'était avancé au premier. Quel houleversement, et comme il avait pu mesurer la lâcheté des hommes! Ceux qui affectaient autrefois de le considérer comme rien l'entouraient maintenant, obséquieux, exagérant ses services, prônant sa valeur, tâchant de se faire remarquer par le maître nouveau. Pour ceux qui étaient en mesure de voir et de comprendre, il était manifeste qu'un savant de premier mérite, et surtout de mérite pratique, ce qui était inappréciable dans l'industrie, venait de se pro-

duire. Le professeur Cendrin, à qui son fils avait communiqué les découvertes de David, avait formulé un jugement sans appel : le jeune sous-di-recteur était né inventeur, et il fallait largement rémunérer son concours, pour lui ôter l'envie de faire profiter une société rivale des travaux qu'il avait commencés. Le professeur s'était même chargé de communiquer à l'Académie des sciences un mémoire d'Herbelin sur la photographie en couleur qui avait excité une curio-

chauffé à blanc par son fils, avait soulevé le conseil d'administration de la Société de la Neuville en déclarant que si Monsieur Herbelin n'était pas lié par un avantageux traité à la fabrique, on risquait de laisser échap-per la fortune. Mais le fougueux général et ses associés s'agitaient bien en pure perte : Herbelin n'avait pas envie de quitter la Neuville. Il était attaché au pays, à l'usine, par des liens bien plus forts que ceux de l'intérêt. On aurait pu lui offrir tous les avantages imaginables pour l'attirer loin de la Neuville, il les aurait méprisés. Ce qui le mettait en la dépendance des actionnaires, c'était son amour pour Louise Lebarbier. Un matin, son directeur l'avait fait appeler dans son cabinet, et, la voix un peu étouffée, lui avait dit :

- Monsieur Herbelin, je suis chargé par la gérance de vous annoncer que vous venez d'être, à la suite de l'assemblée générale, nommé ingénieur-conseil de l'établissement, avec douze mille francs d'appointements fixes et dix pour cent dans les bénéfices de l'exploitation.

David avait rougi de plaisir et s'in-clinant devant le père de celle qu'il - Monsieur, je vous remercie bien, car c'est sûrement à vos bonnes dis-positions pour moi que je dois cet

avancement. Non, Monsieur, avait interrom-

sité extrême. Le général Pérignon, seul que vous êtes redevable de l'amélioration de votre situation... Je dois vous éclairer sur les avantages qu'elle comporte... Votre part dans les bénéfices peut s'élever à vingtcinq mille francs par an...

Me voilà donc riche! s'écria David, et mes bons parents ne man-queront plus de rien! Quel bonheur pour moi! — Vous êtes un brave garçon, Mon-sieur Herbelin, déclara le directeur,

désarmé par la naïve explosion de joie du jeune homme.

— Ah! Monsieur, c'est que, depuis quatre ans, j'ai passé, sans le dire, par de rudes épreuves. Mon pauvre père gagnait largement sa vie, quand il pouvait travailler, et il ne se refusait pas un peu de bien-être... oh! très relatif, mais ce qui n'est rien pour des gens riches est beaucoup pour des gens modestes... Aussi lorsqu'il devint subitement aveugle, le ménage avait quelques petites dettes... Il fallait donc les payer... Et e'était souvent très dur... Je ne voulais pas voir mon père et ma mère se priver à leur âge... Et je leur en-voyais le plus que je pouvais... Mais vous savez mieux que personne, Monsieur, que je ne roulais pas sur l'or, mes appointements étant modiques... C'est pourquoi j'ai tant travaillé. J'avais tellement le sentiment qu'il me fallait sortir de l'ornière! Aussi je n'ai pas ménagé mes forces; mais

je suis vraiment bien récompensé. pu Monsieur Lebarbier avec une franchise un peu amère. C'est à vous yeux. Il les essuya du revers de sa

main, et resta devant son ancien moment, Monsieur, s'écria David, chef, souriant et pleurant tout à la fois. Celui-ci fit quelques pas, comme pour secouer l'émotion qui s'emparait de lui, puis, montrant un papier sur son bureau:

— Je ne vous ai pas dit à quelles conditions la Société vous concède de tels avantages : par ce traité vous vous engagerez à rester dix ans en fonctions et à faire profiter la Société de toutes vos découvertes. Au bout de dix ans, un nouvel arrangement interviendra, s'il y a lieu.

J'accepte, s'écria David. Et déjà il cherchait une plume sur le bureau pour signer le traité, lorsque Monsieur Lebarbier l'arrêta du geste: On ne signe pas un traité aussi sérieux sans l'examiner. Vous êtes léger, jeune homme. Et si je vous

avais trompé? — Vous en êtes incapable, dit tran-quillement, David. Mais, Monsieur, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir quelles espérances ce nouveau changement de fortune fait naître en moi... Ce traité, dût-il me lier pour toute ma vie, je l'accepterais avec reconnaissance, car il m'est proposé à l'heure décisive... Oui, sans la généreuse résolution prise à mon égard par les membres de la gérance, je n'aurais jamais osé entrevoir ce que l'avenir me réserve peut-être...

Et quoi donc ? demanda le directeur, non sans curiosité, devant tant d'agitation chez un homme d'habitude très contenu et très discert, - Je ne puis vous le dire en ce

changeant de ton et de physionomie. Mais vous le saurez... vous le saurez le premier... Je vais, comme vous me l'avez si sagement conseillé, lire cet acte, et je le rapporterai signé... Et je paierai par de grands résultats la confiance qui m'est accordée... Vous verrez... J'ai des projets... J'enrichi-rai mes hienfoiteurs rai mes bienfaiteurs.

Il fit un geste de confiance, et, sa-luant son chef, il sortit du bureau. Il était transporté de joie. L'avenir lui souriait ; il entrevoyait le succes, la renommée, la fortune. Et c'étaient, à n'en pas douter, ses amis qui lui avaient préparé ce rapide avancement dans une carrière qu'il jugeait presque fermée. Il oubliait tout ce qu'il avait fait et ne songeait qu'à re-mercier Cendrin et Pérignon de ce qu'il appelait une faveur. Il descendit dans le jardin de l'usine et marcha comme un fou. Il arriva près d'une tonnelle, et s'arrêta brusque-ment à la vue de Mademoiselle Lebarbier. Assise à l'ombre, la jeune fille travaillait à une broderie. David parut tout décontenancé. Il ne s'at-tendait pas à la trouver là. D'ordinaire, le jardin était désert à l'héure du travail. Seule, quelque femme d'ou-vrier sortant de l'administration retournant au village le traversait dans la journée.

of the suivre),